



C/31/3

ORIGINAL : français

DATE : 1^{er} octobre 1997

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Trente et unième session ordinaire
Genève, 29 octobre 1997

RAPPORT SUR LES ACTIVITES MENEES PENDANT
LES NEUF PREMIERS MOIS DE 1997

établi par le Bureau de l'Union

I. COMPOSITION DE L'UNION

Membres et futurs membres

1. Le 8 janvier 1997, le Paraguay a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention. Celui-ci est entré en vigueur à l'égard du Paraguay le 8 février 1997.
2. Le 8 juillet 1997, l'Équateur a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention. Celui-ci est entré en vigueur à l'égard de l'Équateur le 8 août 1997.
3. Le 9 juillet 1997, le Mexique a déposé son instrument de ratification de l'Acte de 1978 de la Convention. Celui-ci est entré en vigueur à l'égard du Mexique le 9 août 1997.
4. Depuis cette dernière date, l'Union comprend 34 États membres : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Colombie, Danemark, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Ukraine, Uruguay.

5. Conformément à l'article 32.3) de l'Acte de 1978, "tout État qui n'est pas membre de l'Union et qui n'a pas signé le présent Acte demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions du présent Acte". Une disposition similaire figure à l'article 34.3) de l'Acte de 1991.

6. Quatre demandes ont été déposées au cours de la période de référence :

a) par la République de Moldova, par lettre en date du 18 mars, sur la base de l'Acte de 1991;

b) par la Communauté européenne, par lettre en date du 1^{er} avril, sur la base de l'Acte de 1991;

c) par la Chine, par lettre en date du 25 avril, sur la base de l'Acte de 1978;

d) par le Maroc, par lettre en date du 25 avril, sur la base de l'Acte de 1991.

7. Lors de sa quatorzième session extraordinaire, tenue le 29 avril, le Conseil a examiné les textes législatifs des États et de l'organisation susmentionnés et pris, dans chaque cas, une décision positive.

Situation par rapport aux différents Actes de la Convention

8. Tous les États membres sont liés par l'Acte de 1978, à l'exception de la Belgique et de l'Espagne qui sont parties à l'Acte de 1961 modifié par l'Acte additionnel de 1972. Trois États (le Danemark, Israël et les Pays-Bas) ont déposé un instrument d'accession à l'Acte de 1991.

9. Selon l'article 30.2) de l'Acte de 1991, chaque État ou organisation intergouvernementale doit être en mesure, conformément à sa législation, de donner effet aux dispositions de cet Acte au moment du dépôt de son instrument d'accession.

10. Au cours des neuf premiers mois de l'année, à la connaissance du Bureau de l'Union, l'Allemagne et la Suède ont adopté des lois pour adapter leur système de protection à l'Acte de 1991, ce qui porte à 11 le nombre des États membres actuels ayant des lois entièrement conformes à l'Acte de 1991, alors que cinq États non membres (et la Communauté européenne) sont en mesure d'adhérer à tout moment à cet Acte. La plupart des autres États membres ont adopté des modifications allant dans le sens de cet Acte ou établi des projets de lois.

11. Le tableau qui figure à l'annexe du présent rapport résume la situation des divers États au regard des différents Actes de la Convention au 30 septembre 1997.

II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Conseil

12. Le Conseil a tenu sa quatorzième session extraordinaire le 29 avril, sous la présidence de M. Bill Whitmore (Nouvelle-Zélande), pour répondre aux demandes d'avis formulées par la Chine, le Maroc, la République de Moldova et la Communauté européenne selon l'article 32.3) de l'Acte de 1978 ou l'article 34.3) de l'Acte de 1991.

13. Sur la base de travaux préparatoires du Comité consultatif, il a également adopté une décision formelle, sans l'avoir mise aux voix, dont l'effet est que certains États pourront déposer un instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 dans un délai d'un un à compter de l'entrée en vigueur de l'Acte de 1991, nonobstant ladite entrée en vigueur.

Comité consultatif

14. Le Comité consultatif a tenu sa cinquante-troisième session le 29 avril, sous la présidence de M. Bill Whitmore. Le Comité a entendu des rapports des représentants des États membres sur l'évolution de la situation concernant la mise en application de l'Acte de 1991 et a examiné la question de l'impossibilité d'adhérer à l'Acte de 1978 après l'entrée en vigueur de l'Acte de 1991, pour proposer la décision décrite au paragraphe précédent.

Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

15. Pour les travaux de ces organes, on se reportera aux documents C/31/9 et C/31/10.

III. SÉMINAIRES

16. Du 3 au 6 mars, l'UPOV a organisé, à Prague, un Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, en coopération avec le Ministère de l'agriculture de la République tchèque, principalement à l'intention des pays de l'Europe centrale et orientale. Les participants au séminaire venaient des États suivants : Autriche, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Estonie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Grèce, Hongrie, Islande, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Ukraine, Yougoslavie. L'Allemagne, la France, la Hongrie, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque et la Communauté européenne ont mis chacun un orateur à disposition; trois autres orateurs venaient du secteur privé.

17. Le 22 septembre, l'UPOV a organisé, à Brisbane (Australie), un Atelier sur l'exercice des droits d'obtenteur par leurs titulaires, avec le concours du Ministère de l'agriculture, de la forêt et de la pêche du Japon et en collaboration avec le Bureau des droits d'obtenteur de l'Australie, l'Association pour les semences de l'Asie et du Pacifique (APSA) et l'Association de l'industrie des semences de l'Australie. Les participants à l'atelier venaient des États

suivants : Argentine, Australie, Bangladesh, Chine (Région administrative spéciale de Hong Kong), Danemark, États-Unis d'Amérique, Fidji, Inde, Indonésie, Japon, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Philippines, République de Corée, Royaume-Uni, Sri Lanka, Thaïlande, Tonga, Viet Nam. Les orateurs venaient des États suivants : Argentine, Australie, France, Japon, Suisse.

IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

18. Le 8 janvier 1997, M. Eladio Loizaga Caballero, Ambassadeur et Représentant permanent du Paraguay à Genève, a déposé auprès du Secrétaire général l'instrument d'adhésion du Paraguay à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

19. Le 20 janvier, le Secrétaire général adjoint a participé à une réunion d'un groupe de travail du Comité des échanges de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à Paris, au cours de laquelle a été examiné un projet de questionnaire sur les pratiques en matière de propriété intellectuelle dans le domaine de la biotechnologie.

20. Le 21 janvier, le Secrétaire général adjoint a participé à une réunion avec M. Alain Perrin, Chef du Bureau de la sélection végétale et des semences, et avec M. Alby Schmitt, Chef du Bureau Afrique et Méditerranée du Service des relations internationales du Ministère français de l'agriculture. Étaient également présents Mlle Nicole Bustin, Secrétaire général du Comité de la protection des obtentions végétales, et M. François Burgaud, responsable des relations internationales au sein du Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS). Ils ont parlé de la possibilité de coopérer en vue de fournir une assistance technique aux pays africains francophones en matière de protection des obtentions végétales.

21. Le 27 janvier, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Getachew Mengiste, Chef du Département des brevets, du transfert des techniques et du développement, relevant de la Commission éthiopienne pour la science et la technologie, pour lui communiquer des informations concernant la Convention UPOV.

22. Le 28 janvier, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Félix Rajaomazava, Secrétaire général du Ministère de la recherche appliquée au développement de Madagascar, pour lui communiquer des informations sur la protection des obtentions végétales.

23. Le 7 février, le Secrétaire général adjoint s'est rendu au Secrétariat du Commonwealth à Londres, où il a rencontré M. Peter de Groot, de la Division des sciences et des techniques, et M. Rodney Harris, de la Division des affaires juridiques et constitutionnelles, avec lesquels il a parlé d'une éventuelle coopération en matière d'assistance technique pour l'application des lois protégeant les obtentions végétales.

24. Le 11 février, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à l'Institut national de botanique agricole à Cambridge (Royaume-Uni), où il a parlé de la possibilité d'organiser un cours sur la protection des obtentions végétales qui aurait lieu à Cambridge.

25. Le 13 février, le Bureau de l'Union a reçu Mme Carliene Brenner, chercheur au Centre de développement de l'OCDE, à Paris, qui voulait avoir des informations sur les

conséquences de la protection de la propriété intellectuelle pour le transfert des techniques agricoles vers les pays en développement.

26. Le 14 février, le Secrétaire général adjoint a présenté un exposé à la session de l'Académie de l'OMPI organisée à l'intention des pays de la Communauté des États indépendants. Son exposé portait sur la protection des obtentions végétales, et il a appris à cette occasion que l'Azerbaïdjan venait d'adopter une loi sur la protection des obtentions végétales.

27. Le même jour, il a rencontré M. Marcel Bartels, Directeur de Fleuroselect, et M. Bernard Le Buanec, Secrétaire général de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL). Il a été question de l'intérêt des sélectionneurs de variétés ornementales reproduites par semences pour la protection des obtentions végétales, et des moyens d'y répondre efficacement à l'avenir.

28. Le 18 février, le Secrétaire général adjoint s'est entretenu de l'adhésion de la Fédération de Russie à la Convention UPOV avec M. Alexander E. Baykin, Sous-directeur du Département juridique du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

29. Le même jour, il a écrit à M. Sotirios Zackheos, Ambassadeur et Représentant permanent de Chypre à Genève, pour lui communiquer des informations sur la Convention UPOV.

30. Le même jour, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a présenté la protection des obtentions végétales et l'UPOV à une délégation du Paraguay, composée de M. Miguel Abdón Saguier, Président du Sénat et du Congrès national, M. Victor Hugo Sánchez, Sénateur, M. Dario Peralta, Vice-ministre du commerce, M. Eladio Loizaga Caballero, Ambassadeur et Représentant permanent à Genève, et M. Rigoberto Gauto, Ministre à la Mission permanente, à l'occasion de leur visite à l'OMPI.

31. Les 20 et 21 février, le Secrétaire général adjoint a participé à Kusadasi (Turquie) à la Conférence *Seed World and Turkey in the 2000's*, qui était organisée par l'Association turque de l'industrie des semences. Il a parlé de l'organisation de l'UPOV et du rôle qu'elle joue dans le secteur des semences dans le monde. La réunion a été pour lui l'occasion de s'entretenir avec M. Tugrul Balikcioglu, Directeur du Département de l'agriculture du Ministère de l'agriculture, et avec M. Bahattin Bozkurt, Directeur du Centre d'enregistrement et de certification des semences, qui l'ont informé des progrès accomplis dans l'élaboration d'une loi sur la protection des obtentions végétales conforme à l'Acte de 1991.

32. Du 3 au 5 mars, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union, à l'occasion du Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV qui avait été organisé par l'UPOV en coopération avec le Ministère de l'agriculture de la République tchèque, ont eu un échange de vues avec les participants suivants sur la protection des obtentions végétales et les liens entre, d'une part, l'UPOV et sa Convention et, d'autre part, les pays respectifs : M. Ivan DurkiΔ, Chef du Département des semences de l'Institut d'agriculture d'Osijek, et M. Vinko Kozumplik, professeur à la Faculté d'agronomie de l'Université de Zagreb (Croatie); Mme Pille Ardel, Chef de département à l'Inspection estonienne des essais de semences et des variétés; M. Vitali N. Alexashov, Président de la Commission d'État de la Fédération de Russie pour les essais et la protection des obtentions;

Mme Iveta Ozolina, haut fonctionnaire du Conseil national pour les variétés végétales de la Lettonie; M. Dmitri Brynzila, Président de la Commission d'État pour l'examen et l'enregistrement des variétés végétales de la République de Moldova; et M. Jan Kišgeci, Directeur de l'Institut fédéral pour les ressources génétiques végétales et animales de la Yougoslavie.

33. Le 13 mars, le Secrétaire général adjoint a rencontré, à l'Institut national de botanique agricole de Cambridge (Royaume-Uni), M. Simon Draper, Directeur adjoint de cet institut, M. Bernard Le Buanec, Secrétaire général de la FIS et de l'ASSINSEL, et M. Heinz Schmid, Secrétaire général de l'ISTA. Ils se sont entretenus sur la Conférence mondiale sur les semences qui devrait se tenir à Cambridge en 1999.

34. Le 14 mars, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Duan Ruichun, Directeur général de la conférence de travail sur la propriété intellectuelle à l'Office du Conseil d'État, et de M. Jia Mingru, Directeur général du Département de l'éducation, des sciences, de la culture et de la santé publique au Bureau des affaires législatives du Conseil d'État de la République populaire de Chine, avec lesquels il s'est entretenu sur le projet de règlement de la République populaire de Chine sur la protection des obtentions végétales et la marche à suivre pour demander l'avis du Conseil de l'UPOV sur la conformité de ce règlement avec la Convention UPOV.

35. Le 20 mars, le Bureau de l'Union a communiqué à M. Dilip Sinha, Conseiller à la Mission permanente de l'Inde à Genève, à sa demande, les observations du Bureau de l'Union sur les grandes lignes d'un projet de loi indien sur la protection des obtentions végétales.

36. Le 21 mars, le Secrétaire général adjoint a écrit à Mme Mazina Kadir, Directrice adjointe de l'enregistrement à Trinité-et-Tobago, en lui proposant des dates en décembre 1997 pour l'organisation d'un atelier sur la protection des obtentions végétales à Port of Spain.

37. Le même jour, il a écrit à M. Bambang Kesowo, Vice-secrétaire du Cabinet du Bureau de la Présidence de l'Indonésie, sur la procédure à suivre pour demander l'avis du Conseil de l'UPOV sur la conformité de la législation du pays avec la Convention UPOV.

38. Les 24 et 25 mars, le Secrétaire général adjoint a participé, à Rabat, à un colloque sur la protection des obtentions végétales qui était parrainé par l'USAID, le Domaine agricole et la Direction de la protection des végétaux, des contrôles techniques et de la répression des fraudes (DPVCTRF) du Ministère marocain de l'agriculture et de la mise en valeur agricole et avait été organisé par le DPVCTRF et le Programme de biotechnologie agricole en vue d'une productivité durable (ABSP) de l'Université de l'État du Michigan (États-Unis d'Amérique). Le Secrétaire général adjoint a présenté un exposé liminaire sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales et un second exposé sur l'évolution internationale en matière de protection des obtentions végétales.

39. Le 26 mars, le Bureau de l'Union a reçu la visite de Mme Marina Hondropolou, Premier secrétaire à la Mission permanente de la Grèce à Genève, et lui a fourni des informations sur la situation de la Grèce par rapport à l'UPOV.

40. Le 27 mars, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Jia Mingru, Directeur général du Département de l'éducation, des sciences, de la culture et de la santé publique au Bureau des

affaires législatives du Conseil d'État de la République populaire de Chine, et lui a adressé la traduction en anglais du projet de règlement de la République populaire de Chine sur la protection des obtentions végétales, ainsi que la version provisoire du document qui allait être soumis au Conseil pour avis à sa session du 29 avril.

41. Le 1^{er} avril, le Bureau de l'Union a été informé par Mme Hang Sanba, Chef de division au Département des sciences et des techniques rurales qui relève de la Commission d'État pour les sciences et les techniques de la Chine, que le règlement de la République populaire de Chine sur la protection des obtentions végétales avait été signé par le Premier ministre, M. Li Peng, et promulgué.

42. Les 1^{er} et 2 avril, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a présenté des exposés, à Wageningen (Pays-Bas), dans le cadre d'un cours international sur la protection des obtentions végétales organisé par le Centre de recherches pour l'amélioration et la reproduction des plantes (CPRO-DLO) du 1^{er} au 11 avril.

43. Le 4 avril, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Djenidi Bendaoud, Directeur général de l'Institut algérien de normalisation et de propriété industrielle, pour lui communiquer des informations sur l'UPOV.

44. Du 7 au 9 avril, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à Accra (Ghana) où il a rencontré Mme Elizabeth Owiredo-Gyampoh, Directrice par intérim de l'enregistrement; M. W.S. Alhassan, Directeur du Conseil pour la recherche scientifique et industrielle; M. J.C. Norman, Sous-directeur général chargé de la recherche pour l'agriculture, les forêts et la pêche dudit conseil; M. O.B. Hemang, Directeur du secteur agriculture de l'Institut des recherches phytotechniques, à Kumasi; M. V.K. Ocran, Chef du Service national des semences au Département des services phytotechniques du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture; M. B. Asafo-Adjei, sélectionneur de légumineuses, et M. Badu-Apraku, obtenteur de céréales, tous deux de l'Institut des recherches phytotechniques à Kumasi. Le Secrétaire général adjoint s'est rendu à l'institut, à Kumasi; il a également rencontré M. Tony van Gastel, Chef d'équipe et Coordonnateur pour les semences du projet de production et de commercialisation des semences pour l'Afrique de l'Ouest, dont le siège est au Ghana et qui vise à contribuer à répondre aux besoins des pays anglophones et francophones de l'Afrique de l'Ouest en matière de développement de l'industrie des semences.

45. Les 11 et 12 avril, le Secrétaire général adjoint s'est rendu au Burkina Faso à l'invitation de M. Ablassé Ouedraogo, Ministre des affaires étrangères de ce pays. Il y a rencontré des fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères et du Ministère des enseignements secondaire et supérieur et de la recherche scientifique. Il s'est rendu au Centre national de la recherche scientifique et technologique, au Ministère de l'environnement et de l'eau et a fait plusieurs exposés sur le rôle de la protection des obtentions végétales et sur les fonctions de l'UPOV.

46. Du 20 au 24 avril, le Secrétaire général adjoint a participé à la célébration, à Vienne, du centenaire de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI). Il a également participé à des sessions du Comité exécutif de l'Association.

47. Le 21 avril, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Enrique Ponce Aray, un avocat de l'Équateur participant aux travaux de rédaction d'un nouveau code de la propriété intellectuelle.

48. Le 30 avril, un groupe de travail composé de représentants de la Fédération de Russie et de l'Ukraine s'est réuni à Genève pour élaborer un texte révisé, en langue russe, de l'Acte de 1991 de la Convention.

49. Le 2 mai, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Hemant Krishan Singh, Représentant permanent adjoint de l'Inde à Genève, et de M. Dilip Sinha, Conseiller à la Mission permanente, et leur a remis une copie de la décision prise par le Conseil de l'UPOV au sujet du dépôt d'un instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 par des états qui ont reçu un avis du Conseil sur la conformité de leur législation audit Acte.

50. Le 13 mai, l'UPOV a accueilli la première réunion d'un comité regroupant les organisations intéressées par la tenue d'une conférence mondiale sur les semences en 1999, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la fondation de l'Association internationale d'essais de semences (ISTA).

51. Le 14 mai, l'UPOV a reçu la visite de M. Simon Draper, Directeur adjoint de l'Institut national de botanique agricole du Royaume-Uni, et a examiné avec lui l'organisation d'un cours de formation sur la protection des obtentions végétales, d'une durée de deux semaines, qui se tiendrait dans cet institut en 1998.

52. Le 16 mai, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Raul Pellicer Navarro, du Tribunal de la propriété industrielle du Chili, lequel sera compétent pour les recours formés contre les décisions du *Servicio Agrícola y Ganadero* (SAG), le service de la protection des obtentions végétales du Chili.

53. Du 19 au 25 mai, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à la septième session de la Commission (de la FAO) des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à Rome.

54. Le 22 mai, le Secrétaire général a écrit aux gouvernements de la Bolivie, de l'Équateur, du Panama, du Kenya et de la Trinité et Tobago pour les informer de la décision du Conseil de l'UPOV au sujet des États qui ont reçu un avis du Conseil avant la "clôture" de l'Acte de 1978.

55. Du 25 au 30 mai, le Secrétaire général adjoint a participé, à Stockholm, aux congrès mondiaux de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS) et de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL).

56. Le 29 mai, le Bureau de l'Union a reçu la visite de Mme Zoila Gonzalez de Gutiérrez, Directeur du Département de la planification environnementale, Secrétariat technique de la présidence de la République dominicaine, et de Mme Jocaste Valenzuela, Conseiller juridique du Département, et leur a fourni des informations sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales.

57. Le 2 juin, le Secrétaire général adjoint a fait un exposé sur l'UPOV et la Convention UPOV à l'Académie de l'OMPI pour les pays africains, arabes et des Caraïbes.

58. Le même jour, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Jussein Al Badrawy, Directeur du Département de la législation du Ministère de la justice de l'Égypte, de M. Ahmed Abdel Aziz Ezzat, Conseiller au Cabinet du Vice-ministre des affaires étrangères, et de M. Alaa Youssef, Troisième secrétaire à la Mission permanente de l'Égypte à Genève, et a examiné avec eux la Convention UPOV et la possibilité pour le Bureau de l'Union de fournir des avis sur un projet de loi.

59. Du 4 au 6 juin, le Secrétaire général adjoint a participé à un atelier intitulé "Droits de propriété intellectuelle III", portant sur l'accès aux ressources génétiques mondiales et les droits de propriété relatifs à ces ressources, et organisé par la Société américaine de phytotechnie, la Société américaine d'agronomie et la Société américaine d'horticulture, à Washington, D.C.

60. Le 9 juin, le Secrétaire général adjoint s'est rendu au Département de l'agriculture des États-Unis, où il a rencontré : M. Lon Hatamiya, Administrateur du Service des marchés agricoles; M. Kenneth C. Clayton, Administrateur adjoint; M. Bill Franks, Directeur de la Division de la science et des techniques du service précité; et Mme Marsha Stanton, Directeur de l'Office de la protection des obtentions végétales. Ils ont discuté de l'évolution future probable de l'UPOV et de l'obligation de fournir une assistance technique aux pays en développement. Le Secrétaire général adjoint a ensuite rencontré des fonctionnaires du Service agricole pour l'étranger chargé de la coopération internationale pour le développement et des échanges scientifiques.

61. Le 10 juin, le Secrétaire général adjoint a rencontré M. Dean Urmston, Vice-président exécutif de l'Association américaine du commerce des semences (ASTA), et M. Leslie C. Cahill, Vice-président chargé des affaires gouvernementales.

62. Le même jour, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à l'Office des brevets et des marques des États-Unis, où il a rencontré M. H. Dieter Hoinkes, Conseiller principal, et Mme Mary C. Lee, Directeur-adjoint de l'Unité des biotechnologies et de la chimie, ainsi que les examinateurs chargés des demandes de brevets de plantes et des demandes de brevets industriels portant sur des plantes.

63. Le 12 juin, le Secrétaire général adjoint s'est rendu au siège de Winrock International à Morrilton (Arkansas, États-Unis d'Amérique), où il a rencontré son Directeur, M. Robert L. Thompson, ainsi que M. Avtar K. Kaul, Directeur de la Division des forêts et des ressources naturelles.

64. Le 13 juin, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a donné un cours sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du cours post-universitaire sur la propriété intellectuelle organisé par l'École polytechnique fédérale de Zurich (Suisse).

65. Les 18 et 19 juin, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé, à Paris, à la réunion annuelle des représentants des autorités nationales désignées, chargées de la mise en oeuvre des systèmes de l'OCDE pour la certification variétale des semences destinées au commerce international.

66. Le 27 juin, le Bureau de l'Union a reçu la visite d'un groupe de personnalités brésiliennes chargées de la mise au point de la législation nationale sur la protection des obtentions végétales : Mme Maria José Amstalden Sampaio; Mme Elza Angela Battaglia Brito da Cunha, Juriste et Directeur exécutif; M. José Rozalvo Andrigueto, Directeur général de la production des semences, tous trois de l'Entreprise brésilienne de recherche agronomique (EMBRAPA); M. Manoel Olímpio de Vasconcelos Neto, Coordonateur, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation; et M. José Neumar Francelino, Directeur de projet au sein du même ministère.

67. Le même jour, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Pham Dong Quang, Directeur adjoint du Centre national d'évaluation des variétés et de certification des semences du Viet Nam, pour répondre à des questions sur la protection des obtentions végétales.

68. Le 30 juin, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a présenté un exposé sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales à la session de l'Académie de l'OMPI pour les pays francophones.

69. Les 7 et 8 juillet, le Secrétaire général adjoint a participé, à Naples (Italie), à la réunion annuelle de Fleuroselect, l'organisation des obtenteurs et distributeurs de semences de fleurs. Il a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales et les plantes ornementales reproduites par semences.

70. Le 8 juillet, M. Luis Gallegos Chiriboya, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Équateur à Genève, a rendu visite au Secrétaire général pour déposer l'instrument d'adhésion de l'Équateur à l'Acte de 1978 de la Convention.

71. Le 9 juillet, le Secrétaire général a reçu une lettre de M. Antonio de Icaza, Ambassadeur et Représentant permanent du Mexique à Genève, qui a annoncé la contribution du Mexique aux dépenses de l'Union et la liste des espèces protégées au Mexique, ce qui a parfait le dépôt, par le Mexique, de son instrument de ratification de l'Acte de 1978 de la Convention.

72. Le 10 juillet, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Tony McRae, Chercheur principal, Bureau de la station d'expérimentation sucrière de Mackay (Queensland, Australie), et a examiné avec lui la protection des variétés de canne à sucre.

73. Le même jour, le Bureau de l'Union a écrit à Mme Iveta Ozolina, Division des productions végétales et des semences du Ministère de l'agriculture de la Lettonie, au sujet de la procédure d'adhésion à l'UPOV.

74. Le 14 juillet, le Bureau de l'Union a reçu une visite de membres du Comité de la propriété intellectuelle du Parlement de l'Afrique du Sud, à savoir de M. Don M. Gumede, Président du Comité du commerce et de l'industrie, M. Ahmed Ally, M. Con Botha et M. T.E. Ntaopane.

75. Le 15 juillet, le Secrétaire général adjoint a reçu une visite de M. Roman Omorov, Directeur de l'Office national de la propriété intellectuelle de la République kirghize, qui a annoncé que le projet de loi sur la protection des obtentions végétales était maintenant devant le Parlement.

76. Le 29 juillet, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Jaafar Al-Fardan, Sous-secrétaire d'État aux affaires industrielles, Ministère des finances et de l'industrie des Émirats Arabes Unis, et lui a fourni des renseignements sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales.

77. Le 8 août, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Don Loch, Collaborateur scientifique principal (production des semences), Département des industries primaires du Queensland (Australie), qui menait une étude sur les incidences pratiques de la protection des obtentions végétales sur l'industrie des semences.

78. Du 10 au 13 août, le Secrétaire général adjoint et M. Henning Kunhardt, *Leitender Regierungsdirektor*, Office fédéral des variétés de l'Allemagne, étaient en Chine, sur l'invitation du Gouvernement chinois, pour discuter du règlement d'application du règlement sur la protection des obtentions végétales. Ils ont rencontré M. Zhou Kaizhong, Directeur adjoint du Département des sciences, des techniques et des normes de qualité du Ministère de l'agriculture, et les membres d'un groupe de travail chargé de la mise en oeuvre du règlement, qui est entré en vigueur le 1^{er} octobre 1997. Ils ont également rencontré, au siège de la Commission d'État pour les sciences et les techniques de la Chine : M. Duan Ruichan, Directeur général du Bureau de la conférence de travail du Conseil d'État sur la propriété intellectuelle; M. Jia Mingru, Directeur général du Département de la science, de l'éducation, de la culture et de la santé publique, Bureau du Conseil d'État pour les affaires législatives; et Mme Hang Sanba, Chef de division, Département des sciences et des techniques rurales, Commission d'État pour les sciences et les techniques. Ils ont examiné les progrès accomplis depuis la réunion consultative avec des fonctionnaires du Bureau du Conseil d'État pour les affaires législatives tenue en juin 1996, ainsi que la procédure d'adhésion de la Chine et de la Région administrative spéciale chinoise de Hong Kong à l'Acte de 1978 de la Convention.

79. Le 15 août, le Secrétaire général adjoint s'est rendu au Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, où il a rencontré M. Takashi Kato, Directeur général adjoint du Bureau de la production agricole, M. Ryusuke Yoshimura, Conseiller auprès du Ministre et Vice-président du Conseil de l'UPOV, et M. Shigemasa Kuromoto, Directeur de la Division des semences et plants du Ministère, ainsi que le personnel de la division. Dans la soirée, le Secrétaire général adjoint a été l'hôte d'un dîner offert par M. Heisan Koshibe, Président de Mikado Seed Growers et Président de l'Association japonaise du commerce des semences chargé des relations internationales.

80. Le 18 août, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de Mme Usha Dwarka-Canabady, Ministre-conseiller et Représentant permanent adjoint de Maurice à Genève, qui a demandé des renseignements sur l'UPOV.

81. Également le 18 août, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Alain Perrin, Chef du Bureau de la sélection végétale et des semences du Ministère de l'agriculture et de la pêche de la France, pour confirmer les dispositions prises par son ministère pour fournir une contribution financière à l'organisation d'un séminaire international devant se tenir au Burkina Faso pour les États membres de l'OAPI.

82. Le 28 août, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Omar Ait Ameer, Directeur des productions végétales au Ministère de l'agriculture de l'Algérie, pour lui fournir des informations sur la protection des obtentions végétales.

83. Le 2 septembre, le Secrétaire général adjoint a écrit au Secrétaire à l'agriculture et l'irrigation du Malawi en réponse à une demande d'information sur l'UPOV et la Convention UPOV.

84. Le 3 septembre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Nobuto Iwata, Professeur associé à l'École de gestion de l'Université Aoyama Gatuin du Japon, et de M. Tamotsu Takase, Professeur à la faculté de droit de l'Université Tokay et membre du Comité de l'environnement de l'Agence pour l'environnement placée sous l'autorité du Premier Ministre.

85. Le 5 septembre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Luis Antonio Martinez Ramirez, Président de la Commission de l'environnement, et M. Orlando Gonzalez Villalobos, membre de la Commission pour le développement de l'agriculture et de l'élevage, de l'Assemblée législative du Costa Rica.

86. Le 8 septembre, le Bureau de l'Union a envoyé à Mme Carmen Luz Guarda, Ambassadrice et Présidente du Conseil des ADPIC de l'Organisation mondiale du commerce, un document sur les programmes de coopération technique et financière de l'UPOV dans le domaine de la propriété intellectuelle.

87. Le 10 septembre, le Bureau de l'Union a envoyé un projet de traduction de la loi type de l'UPOV sur la protection des obtentions végétales en arabe à M. Mohamed Tourkmani, Chef du Service du contrôle des semences et plants du Ministère de l'agriculture, de l'équipement et de l'environnement du Maroc, et à M. Salah Abdel Wanis, Sous-secrétaire au Ministère de l'Agriculture et Chef de l'Administration centrale de l'examen et de la certification des semences de l'Égypte, en leur demandant de fournir leurs observations éventuelles sur les expressions techniques utilisées dans la traduction.

88. Le 12 septembre, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Keun Jin Choi, du Bureau national de la production et de la distribution des semences de la République de Corée, et lui a transmis les observations du Bureau de l'Union sur la conformité de la loi sur l'industrie des semences de son pays avec l'Acte de 1991 de la Convention.

89. Le même jour, il a été prié par M. Joe Cortes, Coordonateur du Programme international sur les semences, de l'Université de l'État de l'Iowa des États-Unis d'Amérique, de fournir une aide de l'UPOV s'agissant des orateurs et de la documentation nécessaires à la tenue d'un atelier sur la protection des obtentions végétales pour les pays d'Amérique centrale.

90. Le 15 septembre, le Secrétaire général adjoint a participé, à Cambridge (Royaume-Uni), à une réunion du Comité d'organisation de la Conférence mondiale sur les semences qu'il est proposé de tenir en 1999.

91. Le 19 septembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à la session du Conseil des ADPIC de l'OMC.

92. Le 20 septembre, le Secrétaire général adjoint a présenté un exposé sur la protection internationale des obtentions végétales, à Brisbane (Australie), lors de *Seed Business '97*, le Congrès de l'Association australienne de l'industrie des semences, dans le cadre d'une session consacrée à la propriété intellectuelle.

93. Les 23 et 24 septembre, le Secrétaire général adjoint a participé à *Asian Seed '97*, la conférence annuelle de l'Association pour les semences de l'Asie et du Pacifique (APSA), à Brisbane. Il a lu un message de l'UPOV lors de la session inaugurale. Dans le cadre de la conférence, il a eu des entretiens avec : M. Nerijs I. Roperus, Directeur du Bureau de l'industrie des plantes des Philippines; M. M. Nurul Islam, Directeur général (semences) au Ministère de l'agriculture du Bangladesh; et M. M. Munawir, Directeur du développement des semences, Direction générale de la production alimentaire et de l'horticulture, Ministère de l'agriculture de l'Indonésie.

94. Également les 23 et 24 septembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à la réunion d'évaluation des essais comparatifs de la Communauté européenne pour la tomate, à Roelofarendsveen (Pays-Bas).

95. Le 30 septembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Amar Bouhnik, Directeur de la propriété industrielle, Institut algérien de normalisation et de propriété industrielle, et de M. Slimane Barouk, Conseiller au Ministère de l'industrie et de la restructuration de l'Algérie. Ils ont fait part de l'intérêt de leur pays pour l'organisation d'un séminaire national sur la protection des obtentions végétales en 1998 et pour l'établissement d'une loi nationale sur la protection des obtentions végétales.

96. Le même jour, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Anthioumane N'Diaye, Directeur général, et de M. Faouly Bangoura, Directeur de la propriété intellectuelle de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). Ils ont discuté de l'éventuelle extension de l'Accord de Bangui à la protection des obtentions végétales et de la participation de représentants de l'OAPI au séminaire international devant se tenir à Ouagadougou en décembre 1997.

V. PUBLICATIONS

97. Le Bureau de l'Union a publié :

- a) une version révisée de la traduction en langue russe de l'Acte de 1991;
- b) des éditions mises à jour à chaque événement touchant à la composition de l'Union du dépliant contenant des informations sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales en français, allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe;
- c) deux numéros du périodique *Plant Variety Protection*;
- d) quatre disques de série de la base de données centrale de l'UPOV *UPOV-ROM Plant Variety Database*;
- e) le compte rendu, en anglais, du séminaire technique sur l'examen des variétés de plantes tropicales et subtropicales en vertu de la Convention UPOV qui s'est tenu à Medan (Indonésie) du 5 au 7 décembre 1995.

98. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

[L'annexe suit]

ANNEXE

ÉTATS MEMBRES DE L'UNION
(au 30 septembre 1997)

| État | Date de signature ¹ | Date de dépôt de l'instrument ^{1,2} | Date de prise d'effet ¹ |
|----------------|--|--|--|
| Afrique du Sud | - - 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 - | 6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 - |
| Allemagne | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 - | 10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 - |
| Argentine | - - - - | - - 25 novembre 1994 - | - - 25 décembre 1994 - |
| Australie | - - - - | - - 1 ^{er} février 1989 - | - - 1 ^{er} mars 1989 - |
| Autriche | - - - - | - - 14 juin 1994 - | - - 14 juillet 1994 - |
| Belgique | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 5 novembre 1976 5 novembre 1976 - - | 5 décembre 1976 11 février 1977 - - |
| Canada | - - 31 octobre 1979 9 mars 1992 | - - 4 février 1991 - | - - 4 mars 1991 - |

¹ *Première ligne* : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961 (“Acte de 1961”)

Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991.

² De ratification si l'État a signé l'Acte de 1961 ou l'Acte additionnel, selon le cas; de ratification, d'acceptation ou d'adhésion si l'État a signé l'Acte de 1978; d'adhésion s'il n'a pas signé le texte en cause.

C/31/3
Annexe, page 2

| État | Date de signature ¹ | Date de dépôt de l'instrument ^{1,2} | Date de prise d'effet ¹ |
|-----------------------|---|---|---|
| Chili | - - - - | - - 5 décembre 1995 - | - - 5 janvier 1996 - |
| Colombie | - - - - | - - 13 août 1996 - | - - 13 septembre 1996 - |
| Danemark | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996 | 6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 - |
| Équateur | - - - - | - - 8 juillet 1997 - | - - 8 août 1997 - |
| Espagne | - - - 19 mars 1991 | 18 avril 1980 18 avril 1980 - - | 18 mai 1980 18 mai 1980 - - |
| États-Unis d'Amérique | - - 23 octobre 1978 25 octobre 1991 | - - 12 novembre 1980 - | - - 8 novembre 1981 - |
| Finlande | - - - - | - - 16 mars 1993 - | - - 16 avril 1993 - |
| France | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 - | 3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 - |
| Hongrie | - - - | - - 16 mars 1983 - | - - 16 avril 1983 - |
| Irlande | - - 27 septembre 1979 21 février 1992 | - - 19 mai 1981 - | - - 8 novembre 1981 - |
| Israël | - - - 23 octobre 1991 | 12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996 | 12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 - |

C/31/3
Annexe, page 3

| État | Date de signature ¹ | Date de dépôt de l'instrument ^{1,2} | Date de prise d'effet ¹ |
|---------------------------------|--|--|--|
| Italie | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 1 ^{er} juin 1977 1 ^{er} juin 1977 28 avril 1986 - | 1 ^{er} juillet 1977 1 ^{er} juillet 1977 28 mai 1986 - |
| Japon | - - 17 octobre 1979 - | - - 3 août 1982 - | - - 3 septembre 1982 - |
| Mexique | - - 25 juillet 1979 - | - - 9 juillet 1997 - | - - 9 août 1997 - |
| Norvège | - - - - | - - 13 août 1993 - | - - 13 septembre 1993 - |
| Nouvelle-Zélande | - - 25 juillet 1979 19 décembre 1991 | - - 3 novembre 1980 - | - - 8 novembre 1981 - |
| Paraguay | - - - - | - - 8 janvier 1997 - | - - 8 février 1997 - |
| Pays-Bas | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996 | 10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 - |
| Pologne | - - - - | - - 11 octobre 1989 - | - - 11 novembre 1989 - |
| Portugal | - - - - | - - 14 septembre 1995 - | - - 14 octobre 1995 - |
| République tchèque ³ | - - - - | - - - - | - - 1 ^{er} janvier 1993 - |

³ Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

C/31/3
Annexe, page 4

| État | Date de signature ¹ | Date de dépôt de l'instrument ^{1,2} | Date de prise d'effet ¹ |
|------------------------|---|---|--|
| Royaume-Uni | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 17 septembre 1965 1 ^{er} juillet 1980 24 août 1983 - | 10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 - |
| Slovaquie ³ | - - - - | - - - - | - - 1 ^{er} janvier 1993 - |
| Suède | - 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991 | 17 novembre 1971 11 janvier 1973 1 ^{er} décembre 1982 - | 17 décembre 1971 11 février 1977 1 ^{er} janvier 1983 - |
| Suisse | 30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 - | 10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 - |
| Ukraine | - - - - | - - 3 octobre 1995 - | - - 3 novembre 1995 - |
| Uruguay | - - - - | - - 13 octobre 1994 - | - - 13 novembre 1994 - |

(34 États membres)

[Fin du document]

³ Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).